

## Promouvoir les PME industrielles en Algérie : Quelle politique adopter ?

### Promote the industrial SMES in Algeria: What policy to adopt ?

Djamila GRIBI<sup>1</sup> (\*), Pr/ Ahcène AMAROUCHE<sup>2</sup>, Dr/ Karim SI LEKHAL<sup>3</sup>

<sup>1</sup> l'ESGEE d'Oran, Laboratoire: «Les PME dans le développement local», Email: [djamilagribi@yahoo.fr](mailto:djamilagribi@yahoo.fr), Algérie.

<sup>2</sup> Université de Bouira, Email: [ahc.amarouche@gmail.com](mailto:ahc.amarouche@gmail.com), Algérie

<sup>3</sup> Université de Versailles St Quentin en Yvelines, France & Chercheur associé au laboratoire RMTQ de l'Université de Bejaïa. Email : [karim.silekhal@gmail.com](mailto:karim.silekhal@gmail.com), Algérie.

Soumis, le 25/05/2021

Accepté, le : 01/01/2022

Publié, le : 22/01/2022

#### Résumé :

La nouvelle stratégie industrielle de l'Algérie est-elle de nature à sortir l'économie du pays *du tout pétrole* où il se trouve plongé depuis des décennies ? Cette question est examinée dans le présent article en partant de l'hypothèse selon laquelle, l'industrie étant au cœur de toute tentative de relance, ladite stratégie qui fait de la promotion des PME son principal axe d'effort aurait dû favoriser en premier lieu la création et le développement des PME industrielles. Etudiant les réalités des PME algériennes, et plus particulièrement des petites et moyennes entreprises industrielles depuis vingt ans, le présent article conclut à l'échec de la NSI en raison des faibles performances de ces dernières en termes de création de richesse. L'étude analyse les politiques publiques et les dispositifs d'Etat consacrés à la promotion des PME et montre qu'au final la NSI n'a pas renoué avec l'ambition du pays associée dans les années 1970 à la fameuse stratégie dite des « industries industrialisantes ».

**Mots clés :** PME, PME industrielles ; dispositifs de promotion des PME, valeur ajoutée, nouvelle stratégie industrielle.

#### Abstract:

Is Algeria's new industrial strategy likely to pull the country's economy out of all oil into which it has been plunged for decades? This question is examined in this article on the basis of the hypothesis according to which, the industry being at the heart of any recovery attempt, the said strategy which makes the promotion of SMEs its main axis of effort should have favored in the first place the creation and development of industrial SMEs. Studying the realities of Algerian SMEs, and more particularly of small and medium-sized industrial enterprises for twenty years, this article concludes that the NSI has failed due to the poor performances of the latter in terms of wealth creation. It analyzes public policies and State mechanisms devoted to the promotion of SMEs and shows that in the end the NSI did not revive the ambition of the country associated in the 1970s with the famous strategy known as "industrializing industries".

**Keywords:** SMEs, industrial SMEs; SME promotion mechanisms, added value, new industrial strategy

**JEL codes :** O14, L52, E02, D24

---

(\* ) Auteur correspondant.

## 1. Introduction :

Par leur dynamique et leur souplesse, les petites et moyennes entreprises (PME dans la suite de la présente étude) constituent la forme d'organisation d'entreprise la plus répandue, tant dans les économies avancées que dans les pays émergents ou sous-développés. Leur potentiel de croissance, sous-estimé durant des décennies, s'est avéré élevé au moment où la crise frappait les grandes entreprises des pays de l'OCDE (Hugon, 1996). Ce n'est qu'à partir des années 1970-80 que leur rôle moteur a été mis en valeur. Outre leur potentiel de croissance, la crise économique des années 1970 (induite par le premier choc pétrolier qui a mis en difficulté les pays importateurs du pétrole) a confirmé l'importance des PME comme forme flexible d'organisation, plus résistantes aux chocs extérieurs que les grandes entreprises et les multinationales (Amarouche, 2010).

Dès lors, les pays industrialisés ont concentré leurs efforts au soutien des PME et des ETI (entreprises de taille intermédiaire) en fonction de la place qu'elles occupent dans l'économie comme source de création d'emploi, de croissance et d'innovation. Conséquence de cette attention, la contribution de ces deux types d'entreprises à la création de richesse et d'emploi n'a fait qu'augmenter. De nos jours, elles représentent en moyenne 95% des entités économiques et entre 60% et 80% de l'emploi total dans les pays de l'OCDE. A titre d'exemple et pour ne prendre que le cas de l'Allemagne, elles contribuent à 57% au PNB de toutes les entreprises et emploient 70% de la population occupée.

En Algérie, les PME représentent aussi une large part du tissu des entreprises. En 2019, le pays comptait 1,19 millions de PME dont la majeure partie exerçait dans le domaine des services et du BTP. Leur nombre n'a cessé d'augmenter depuis les années 2000, notamment depuis la promulgation de la loi d'orientation sur les PME en 2001. Elles sont à l'origine de 21% de l'emploi total et contribuent à environ 86% de la valeur ajoutée hors hydrocarbures en 2016. Cependant, et en dépit des nouvelles créations d'entreprises dans le cadre des différents dispositifs publics d'aide aux jeunes entrepreneurs (Agence Nationale de Soutien à l'Emploi de Jeunes – ANSEJ ; Agence Nationale du Développement de l'Investissement – ANDI ; Agence Nationale de Gestion des Microcrédits – ANGEM), l'Algérie affiche encore une insuffisance notoire en termes absolus (nombre total d'entreprises de type PME) et en termes relatifs (nombre de PME pour mille habitants) pour conjecturer positivement sur leur rôle dans la relance de l'économie du pays (Si Lekhal, 2017). L'on est amené au contraire à se demander si les actions en faveur des PME que les Pouvoirs Publics ont conduites ou sont amenés à conduire sont de nature à contribuer à la relance économique. La réponse anticipée à cette question (hypothèse forte) est qu'il n'en est rien en raison du faible poids des PME industrielles dans les créations d'entreprises enregistrées depuis 2001 à la faveur de la loi d'orientation susmentionnée. Cette assertion s'appuie sur un constat, vérifié dans la plupart des pays depuis la crise des années 1970 : les PME industrielles constituent l'épine dorsale de l'économie productive et la principale source de croissance économique et d'emplois pérennes. Pour un pays comme l'Algérie qui cherche à diversifier son économie et à sortir du *tout pétrole* où elle se trouve piégée par les circonstances depuis son accession à l'indépendance, cela revient à accorder une attention particulière aux PME activant dans les secteurs ayant vocation à réduire la facture des importations ; ce qui place les PME industrielles en première ligne d'une politique d'import-substitution. La problématique de l'étude revient donc à s'interroger sur la pertinence de la politique de promotion des PME telle que menée en Algérie depuis 2001 au regard des exigences de sortie de cette situation. Nous nous proposons d'interroger à cet effet sur leur efficacité les

différents dispositifs d'aide à la création et au développement des petites et moyennes entreprises en articulant le raisonnement sur les PME industrielles : l'analyse chiffrée de la structure de la population des PME associée à ces dispositifs ainsi que de leur apport à l'économie nationale en termes de création de valeur ajoutée et de postes d'emploi permettra de mesurer le poids de ce type d'entreprises dans l'économie et de pointer les limites des dispositifs susmentionnés.

Mais auparavant, il importe de faire le point sur les politiques industrielles adoptées par l'Algérie par le passé pour situer la portée et les limites de chacune d'elles ; portées et limites qui ont conduit les Pouvoirs Publics à réorienter la politique économique vers le développement des PME sans que ne soit entrevues les limites intrinsèques de cette nouvelle réorientation. L'étude est donc organisée comme suit :

- Dans une première section, nous essaierons de fournir un aperçu des politiques industrielles adoptées par l'Algérie avant 2001 de façon à en évaluer les effets sur le moyen-long terme au regard de la situation présente de l'industrie dans le pays.
- Dans une deuxième section, nous examinerons la place des PME dans l'économie nationale en nous référant aux statistiques de l'ONS et du ministère de la PME pour en apprécier l'évolution depuis cette date.
- Dans une troisième section, nous exposerons les différents dispositifs d'aide en faveur des PME pour montrer leurs limites au regard de la problématique de la présente étude.

En conclusion, nous essaierons de statuer sur la nature des difficultés de l'économie algérienne à faire émerger un système productif sur la base d'un tissu de PME industrielles à même de permettre un développement et une diversification de l'économie du pays.

## **2. Les politiques industrielles de l'Algérie.**

Ce qu'il y a lieu de noter tout d'abord, c'est que l'Algérie est sortie exsangue de la période coloniale qui n'a laissé pour toute industrie qu'un nombre restreint d'entreprises (de l'ordre de 1600 toutes branches confondues comme l'indique le tableau en annexe). Ce sont pourtant ces entreprises qui vont former la trame du tissu industriel du pays après l'indépendance et durant les premières années postindépendance, malgré l'état d'abandon dans lequel les ont laissées leurs propriétaires européens qui ont préféré quitter massivement le pays. Le tableau susmentionné indique qu'en moyenne, la production par entreprise (toutes branches confondues) est inférieure à 2 millions d'anciens francs, tandis que la valeur ajoutée moyenne est inférieure à 600 mille anciens francs. La production et la valeur ajoutée moyenne par entreprise et par branche révèlent que seules les entreprises de la branche métallurgique, mécanique et électrique sont de quelque importance (toute relative au demeurant) : leur production est inférieure à 5 millions d'anciens francs et leur valeur ajoutée à peine supérieure à 2 millions. Notons en outre que près d'un tiers des entreprises activaient dans la branche « industries alimentaires » et que leur production et leur valeur ajoutée représentaient plus de 50% et de 40% du total respectivement.

Ces chiffres révèlent une faiblesse caractérisée de la base industrielle initiale du pays ; laquelle est principalement constituée de PME activant dans le secteur agroalimentaire. Elle participe sans aucun doute des faiblesses ultérieures du développement de l'Algérie en dépit des efforts d'industrialisation accélérée initiés par les Pouvoirs Publics au cours de la décennie dite de développement (1967-1977). Le tableau n° 1 ci-après donne un aperçu de ces efforts en termes d'investissements. Il en ressort que, en termes absolus comme en termes relatifs, l'industrie toutes

branches confondues (y compris donc la branche hydrocarbures) a bénéficié de plus de 50% des montants alloués à l'investissement sur toute la période 1967-1977.

Reste que, malgré les efforts d'industrialisation entrepris depuis l'indépendance, l'Algérie n'a pas pu rattraper son retard économique et industriel par rapport aux pays de vieille industrialisation : la longue période de colonisation (132 ans), et des décennies de politiques économiques controversées n'ont pas favorisé un développement industriel cumulatif, à même de placer le pays sur le trend des pays aujourd'hui émergents. De nos jours, l'industrie contribue seulement à raison de 5% au PIB hors hydrocarbures. Peut-on s'attendre, dans ces conditions, à une relance industrielle sur base de promotion des PME-PMI, épine dorsale de la nouvelle politique économique si l'on en juge par les colloques, assises, et communications nombreuses consacrées à la relance économique ? la réponse à cette question, qui est au cœur de la présente étude, passe par un examen même succinct des politiques industrielles menées par l'Algérie depuis l'indépendance pour cerner les contours de la nouvelle politique industrielle (NSI) à base de PME-PMI. Nous nous proposons donc de revisiter succinctement, dans la présente section, l'expérience algérienne d'industrialisation avant d'entrer dans le vif du sujet.

**Tableau 1 : Investissements publics planifiés (montants en (10<sup>9</sup> DA)**

	1967-1969		1970-1973		1974-1977	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Agriculture	1,90	20,7	4,35	12	8,9	7,3
Industrie (y compris hydrocarbures)	4,90	53,4	20,80	57,3	74,1	61,1
Autres secteurs	2,37	25,8	11,15	30,7	38,2	31,6
Total	9,17	100,0	36,30	100,0	121,2	100,0

Source : M. Ecrement, *Indépendance politique et libération économique*, un quart de siècle de développement de l'Algérie – 1962-1985, Ed. ENAP-OPU (Alger) et PUG (Grenoble), 1986.

### **2.1 La période des méga-investissements industriels publics (1962-1985).**

Cette phase est caractérisée par les grands investissements industriels publics basés sur la stratégie de rattrapage industriel dite « *des industries industrialisantes* » qui a vu naître les grandes sociétés nationales telles que : SONATRACH, SONACOME, SNS, SN METAL etc., pour ne rien dire des entreprises créées dans le secteur des industries légères. Toutes ces entreprises étaient gérées par l'Etat et nécessitaient de gros capitaux mais aussi un recours systématique à l'importation des équipements ainsi qu'à l'expertise étrangère concernant les opérations de montage, de mise en production et de maintenance. Durant les deux décennies d'économie étatique, le secteur privé, cantonné dans quelques activités industrielles à faible potentiel technologique, était peu développé. Toutefois la stratégie de rattrapage basée sur les grands complexes industriels publics, n'a pas été accompagnée par une industrie de biens d'équipements dans les filières de la machine-outil et des moteurs de diverses caractéristiques qui nécessitaient la production d'aciers spéciaux. L'aisance financière initiale (consécutives à la nationalisation des entreprises étrangères opérant dans le secteur des hydrocarbures et à la revalorisation des prix du pétrole qui s'en est ensuivie) a certes permis de mener au pas de charge l'industrialisation du pays, mais des difficultés sont apparues à la fin de la décennie 1970, liées aux capacités d'absorption de l'économie qui croulait littéralement sous le poids des investissements en situation de manque de main-d'œuvre qualifiée. Ces difficultés se sont manifestées à la fin de chaque période planifiée dans les restes à réaliser (RAR dans le langage technique de l'époque) qui ont conduit les autorités du pays à opérer une pause

dans la planification durant les années 1978 et 1979 où ne furent autorisés à financement que les investissements dits de « valorisation du potentiel existant » (IVPE).

Or des difficultés financières ont commencé à apparaître en raison de l'endettement extérieur du pays, difficultés qui ont conduit à un surinvestissement dans les hydrocarbures au détriment des autres branches d'industrie, de l'agriculture et des transports. Par la suite, et dans l'impossibilité pour les grandes entreprises publiques industrielles de dégager, à ce stade de leur développement, des surplus à même de générer le capital de substitution pouvant assurer leur croissance, les difficultés de paiement extérieur induite par le contre-choc pétrolier de 1986 ont fortement perturbé leurs activités. Il en a résulté pour le pays une crise des paiements qui a pratiquement mis fin à l'ambition industrielle de l'Algérie que les autorités du pays ont tenté de concrétiser par l'entremise d'un secteur public omniprésent, géré centralement. A partir de la fin des années 1980, les nombreux gouvernements qui se sont succédés ont vainement cherché à transformer l'économie étatique centralisée en une économie de marché ouverte, basée sur l'initiative privée et la liberté d'entreprendre. Mais outre les difficultés inhérentes à la transition, les faiblesses patentes du secteur privé que la Charte Nationale de 1976 avait cantonné dans les activités dites « non exploiteuses », ne lui ont pas permis de se substituer au secteur public dans la relance de l'industrie ; les activités industrielles nécessitant à la fois de gros capitaux et des compétences techniques et managériales que les entrepreneurs privés ne possédaient pas.

## **2.2 La phase de transition : de l'économie administrée à l'économie de marché libéralisée (1986-2006).**

Cette seconde phase s'est caractérisée par des réformes radicales ayant conduit à l'ouverture économique. L'année 1986 a marqué, avec la chute du prix de pétrole de 30 à 10 dollars le baril en moyenne, le début d'une crise ayant touché de plein fouet le tissu industriel existant. Partie de l'économie, confrontée à une dette extérieure de plus de 40 milliards de dollars avec laquelle les gouvernements d'avant les réformes avaient voulu répondre en priorité aux besoins en consommation de la population (programme anti-pénuries – PAP), la crise s'est étendue à la sphère politique avant de se transformer en une crise multidimensionnelle qui a débouché sur une décennie de violences et de destructions (la décennie noire). Tous les indicateurs économiques étaient au rouge : déficit de la balance des paiements, chute du PIB, augmentation du taux de chômage etc. Le pays s'est retrouvé en cessation de paiement dès le début de la décennie 1990 et les autorités publiques n'avaient d'autre choix que de recourir à la procédure de rééchelonnement de la dette sous l'égide du FMI. Le programme d'ajustement structurel qui accompagnait cette aide, précédé de mesures de stabilisation macroéconomique, a conduit à des coupes dans les dépenses budgétaires, à la privatisation des entreprises publiques, à la réduction des effectifs dans la fonction publique et au démantèlement partiel des tarifs douaniers. C'est dans ces conditions que le pays a connu une ouverture économique aux effets pervers sur la jeune et fragile industrie nationale : entre 1993 et 1998, 400.000 travailleurs ont été licenciés et le taux de chômage est monté de 24,4 à 33%, tandis que l'investissement productif a baissé de moitié ; sa part dans le PIB n'étant plus que de 7%. Le secteur industriel a stagné tout au long de la décennie et jusqu'au milieu des années 2000 en dépit de la réorientation stratégique décidée par les autorités du pays en faveur du secteur privé. (Chignier, 2009)

Les médiocres performances du secteur industriel privé national durant cette seconde phase ne sont pourtant pas à mettre sur le compte de ses seules faiblesses : elles découlent aussi, et plus

fondamentalement, de la difficulté à organiser un secteur productif hors hydrocarbures parce que les structures économiques de tout le pays se trouvaient dépendantes de ce dernier. De surcroît, les discours politiques n'ont pas été accompagnés par la ferme volonté des autorités d'aider au développement d'un secteur privé productif capable d'enclencher un processus vertueux de sortie du *tout pétrole*, alors que la politique de restructuration des entreprises publiques, qui avait précédé puis suivi l'adoption du programme d'ajustement structurel n'avait abouti qu'à une forme de renoncement des Pouvoirs Publics aux choix industriels initiaux par une ouverture tous azimuts de l'économie. Bien que celle-ci se soit finalement traduite par un assouplissement de la législation, un allègement des procédures nécessaires à l'investissement direct étranger en Algérie et une privatisation continue des entreprises publiques, c'est la mise en place d'une politique de promotion de la PME-PMI (Bouyacoub, 2001) qui en a été le fer de lance, sans que ne soit affichés des choix industriels à même de renouer avec les ambitions du pays après l'indépendance.

Aussi, et en dépit de toutes les mesures adoptées, les mêmes carences caractérisaient le secteur industriel de l'Algérie au début des années 2000 comme l'a constaté une étude réalisée par l'Office National des Statistiques (2005) qui attribue les contreperformances industrielles aux éléments suivants: La sous-utilisation des capacités de production ; le dysfonctionnement de l'appareil productif et les arrêts temporaires des activités allant jusqu'à un mois ; la pénurie d'approvisionnement en matières premières ; les pannes électriques ; la dégradation du matériel de production.

### **2.3 La nouvelle stratégie industrielle (2006-2016)**

Comme indiqué ci-dessus, l'Etat algérien avait tenté, à partir de la fin de 1988, et alors qu'il était confronté à de graves difficultés financières, de libéraliser de nombreux secteurs de l'économie afin de se désengager pour laisser la place aux acteurs privés. Près de deux décennies plus tard, l'économie n'était pas tout à fait libéralisée, non seulement parce que l'Etat demeurait le principal pourvoyeur en devises, mais aussi parce que les structures économiques du pays, fortement marquées par le poids du secteur des hydrocarbures dans l'économie, étaient difficiles à réformer. Le discours volontariste des pouvoirs publics n'est pas suivi d'actions concrètes suffisantes pour transformer l'économie administrée en une économie de marché : l'administration représente toujours un frein pour les investisseurs privés qui, au demeurant, ne sont pas nombreux à s'engager dans le secteur industriel en raison de ses propres faiblesses. Le système bancaire, resté en majeure partie de statut public, demeure parmi les moins performants de toute la région MENA.

Ce n'est qu'à partir de 2006 que les décisions gouvernementales ont commencé à infléchir cette tendance et à envisager une nouvelle stratégie industrielle pour contrer la désindustrialisation qui se profilait, une stratégie qui visait une « croissance endogène » tirée principalement par le secteur industriel national (Boukhouni, 2014). Les participants à l'élaboration de cette nouvelle politique industrielle ont convenu de placer la PME-PMI au cœur du projet de développement ; les activités de sous-traitance devant constituer le fer de lance de cette ambition industrielle qui s'est traduite par la fusion en 2007 des ministères en charge de l'investissement industriel et de la promotion des investissements.

Les contours de la nouvelle stratégie industrielle (NSI) ont été dessinés et certains secteurs porteurs ont été identifiés : agroalimentaire, mécanique, électromécanique, électricité, pétrochimie, chimie et pharmacie. Des zones d'activités industrielles intégrées devaient être créées afin de réaliser des effets de synergie entre les industries lourdes et légères. Certaines métropoles sont aussi désignées

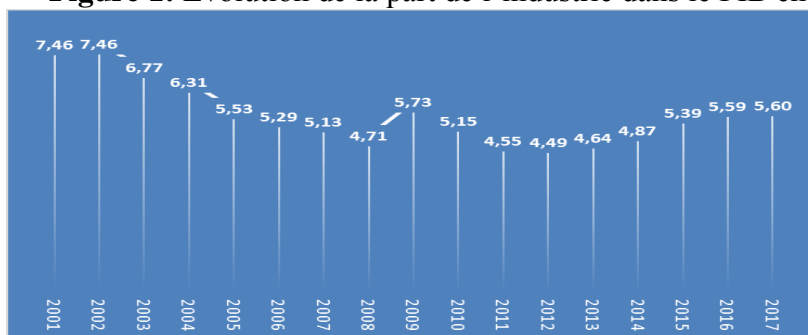
pour accueillir les Clusters industriels : Alger, Oran, Annaba, Tizi-Ouzou, Sétif, Constantine. Cependant, la mise en place effective de cette NSI n'a pas été menée à terme sur le terrain et les discours prononcés lors des Assises Nationales de l'industrie n'étaient pas traduits dans les faits (Chignier, 2009) : l'embellie financière qu'a connue le pays à partir des années 2000, grâce à la montée des prix du pétrole, a permis aux gouvernants de retarder les réformes structurelles dont pourtant l'expérience passée avait montré la nécessité. Certes, le pays a réussi à supprimer sa dette extérieure et à constituer des réserves de devises pour financer les besoins en consommation et en investissement (189 milliards de dollars en 2014) mais l'économie demeurait toujours tributaire du secteur pétrolier, fortement importatrice des biens d'équipements et de consommation, dont les importations sont passées de monopoles publics à de quasi-monopoles privés. Le projet d'industrialisation longtemps prôné par les responsables politiques ne constituait plus une priorité. Les différents gouvernements se contentaient, comme à l'accoutumée, de gérer la rente pétrolière. La dépense publique a presque doublé en l'espace de 20 ans : programmes de logements sociaux, autoroute est-ouest, aéroports, barrages etc. en ont été les principaux projets. Au total, faute d'une gestion rigoureuse, près de mille milliards de dollars, produit de vingt ans d'exportations d'hydrocarbures, ont été dépensés sans pour autant réussir à faire émerger une base industrielle capable de répondre aux besoins de la société algérienne et de se substituer aux importations.

#### 2.4 Evaluation de la nouvelle stratégie industrielle (NSI) :

Dix ans après sa mise en place, la NSI n'a pas réussi à concrétiser ses principaux objectifs, qui sont : l'accroissement de la contribution de l'industrie dans la richesse nationale produite ; l'encouragement des investissements directs étrangers ; la promotion de l'innovation dans les PME. Reprenons, ici, ces trois points :

**2.4.1 Evolution de la part de la valeur ajoutée industrielle :** Alors que le plan quinquennal (2010/2014) prévoyait une hausse de la part de l'industrie dans le PIB pour atteindre 10% en 2014, la contribution de ce secteur à la valeur ajoutée nationale a reculé ou stagné depuis l'année 2001, pour représenter environ 5,6% en 2017. Le graphique ci-dessous résume en chiffres le recul continu de la part de l'industrie dans la valeur ajoutée globale.

**Figure 1:** Evolution de la part de l'industrie dans le PIB en (%)



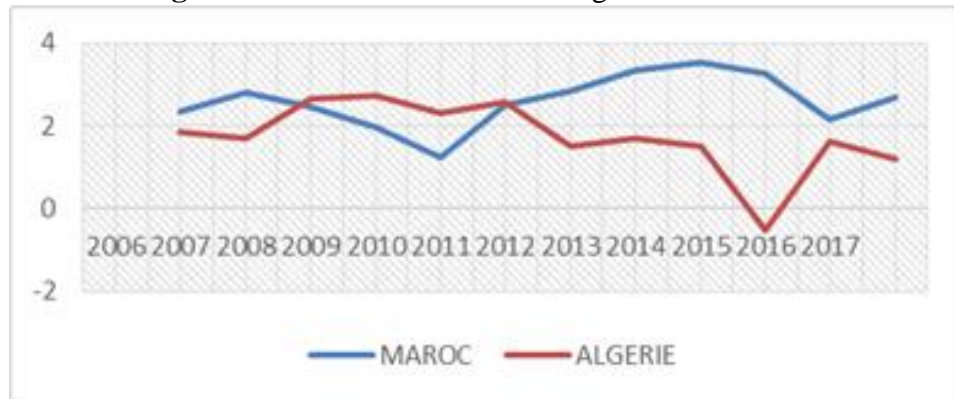
Source : Calculé et élaboré par nos soins à partir des données de l'ONS disponibles sur : [https://www.ons.dz/IMG/pdf/comptes\\_economiques1963\\_2018.pdf](https://www.ons.dz/IMG/pdf/comptes_economiques1963_2018.pdf)

#### 2.4.2 Evolution des investissements directs étrangers (IDE).

Les investissements directs étrangers auraient pu jouer le rôle de levier de la nouvelle politique industrielle en sous-traitant une partie de leurs activités aux PMI locales, en favorisant l'intégration de l'économie nationale et en lui ouvrant des perspectives à l'international. Compte tenu du climat défavorable des affaires, une lourde tendance baissière des IDE a au contraire été constatée de 2006

à 2017. Leur montant est passé de 1 841 millions de dollars en 2006 à quelques 1 200 millions de dollars en 2017, soit une baisse nominale de l'ordre de 34% sur une décennie. Cette situation contraste fortement avec celle du Maroc qui, bien que faiblement ascendante sur la période 2006-2017, est néanmoins plus favorable que celle de l'Algérie comme l'indique le graphique ci-dessous.

**Figure 2:** Evolution des IDE en Algérie et au Maroc\*



\*Entrée nette en milliards \$ US courant, Source : Banque mondiale, 2018, <https://data.worldbank.org/indicator/BX.KLT.DINV.CD.WD>

### 2.4.3 L'innovation.

L'innovation, qui constitue le moteur du progrès technique et des gains de productivité pour les PME industrielles, n'a pas échappé aux contraintes qui pèsent sur l'investissement productif. Le pays enregistre à peine une centaine de brevets chaque année, bien loin derrière le Maroc qui comptabilise 235 brevets annuellement, ou de la Turquie qui compte pas moins de 3 000 brevets déposés chaque année.

**Tableau 2 :** Evolution des demandes de brevets entre 2010 et 2016

Année	Algérie	Maroc	Turquie
2010	76	152	3 464
2011	94	169	4 258
2012	119	197	4 833
2013	118	316	4 769
2014	94	355	5 170
2015	89	224	5 799
2016	106	237	6 740

Source : Organisation mondiale de la propriété intellectuelle OMPI. [https://www.wipo.int/ipstats/en/office\\_stats\\_reports.html](https://www.wipo.int/ipstats/en/office_stats_reports.html)

Ce manque d'innovation pénalise doublement les entreprises algériennes et particulièrement les petites et moyennes industries : elles perdent en compétitivité face à la concurrence des produits étrangers importés, souvent de meilleure qualité, et en capacités de croissance leur permettant d'atteindre une taille intermédiaire susceptible de leur permettre de se positionner sur les marchés étrangers. Cette situation est la conséquence directe du manque de PME industrielles qui auraient pu constituer un potentiel pour le développement des ETI capables de créer de la valeur ajoutée, d'essaimer localement des activités de sous-traitance et de s'attaquer aux marchés extérieurs.

## 3. La place de la PME dans l'économie algérienne



L'ouverture économique de l'Algérie en 1989 et l'entrée en vigueur du nouveau code des investissements (1993), renforcé par les dispositifs publics relatifs au développement des investissements et à la PME en 2001, ont fortement stimulé l'essor du secteur privé et celui des PME en particulier, jusque-là largement marginalisé au profit du secteur public des grands complexes industriels et des grandes entreprises publiques créées dans le cadre de la stratégie des *industries industrialisantes* des années 1970.

### 3.1 Une évolution conséquente mais insuffisante du nombre des PME depuis 20 ans.

L'évolution des entités productrices de richesses affiche une dynamique continue si l'on en juge par le nombre de créations d'entreprises sur les vingt dernières années. Selon les résultats du premier recensement économique (2011), sur les 934 250 entités recensées, 2,2% ont été créées avant 1980, 4,2% entre 1980 et 1989, 17,0% entre 1990 et 1999 et enfin 716 026 entre 2000 et 2011 soit 96,6.

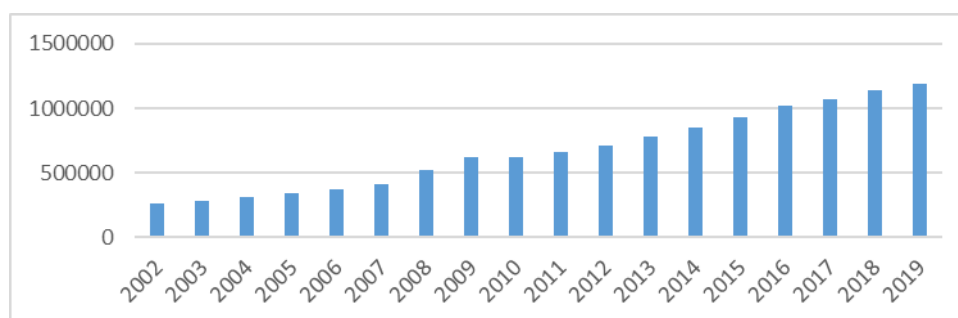
**Tableau 3 :** Création des entreprises en Algérie jusqu'à 2011 :  
( En % du total des entreprises en 2011)

Avant 1980	1980-1989	1990-1999	2000-2011
2,2%	4,2%	17%	76,6%

Source : ONS, « Le premier recensement économique -2011 : Résultats définitifs de la première phase », p13.

Comme le montre le graphique ci-après, le parc des PME privées est passé de 261.075 en 2002 à 1.193.339 en 2019. En espace de 17 années, le nombre de ces entreprises a été multiplié par cinq. Entre 2002 et 2016, la moyenne annuelle de création est de 54 368 PME. Le pays semble encourager les entrepreneurs mais le nombre de nouvelles créations reste très en deçà de la moyenne annuelle internationale. A titre d'exemple, la Turquie enregistre en moyenne quelques 334.668 PME par année (Uyarci, 2014), tandis qu'en France se créent chaque année pas moins de 500 000 PME. (INSEE, 2019).

**Figure 3 :** Evolution des PME privées en nombre de 2002 à 2019 :



Source : Elaboré par les auteurs à partir des données des bulletins statistiques du ministère de la PME.

La hausse de la population des PME privées enregistrée depuis 2002 peut être attribuée, d'une part, à la forte augmentation du nombre de porteurs de projets suite à l'ouverture de l'économie nationale et à l'encouragement par les autorités de l'investissement privé ; d'autre part, à la création des trois agences de promotion de l'investissement susmentionnées (ANDI, ANSEJ et ADS).

Les PME algériennes sont en majorité de très petite taille : le nombre moyen de salariés par PME est de moins de trois personnes. En 2019, les TPE, appelées aussi *les souris*, représentaient 97% du total des entreprises existantes. Les petites, quant à elles, formaient 2,6% du tissu des entreprises et les entreprises de taille moyenne ne dépassaient guère les 0,4% (voir tableau ci-dessous).

Le poids prépondérant des PME dans l'économie n'est pas propre à l'économie algérienne. Cependant, le poids des TPE est proportionnellement plus important en Algérie comparativement aux pays industrialisés (UE) où leur part moyenne dans le tissu des entreprises est de 91,8%, et par rapport aux pays voisins tel que le Maroc, où elles ne représentent que 69,2% des entreprises. Le tableau ci-après fournit une vue synthétique de la situation ci-dessus décrite.

**Tableau 4 : Répartition des entreprises selon la taille en 2019 :**

	Nombre d'entreprises en Algérie (en milliers)	Répartition par taille en Algérie (% du total des entreprises)	Répartition par taille au Maroc (% du total des entreprises)	Répartition par taille l'UE (% du total des entreprises)
<b>TPE</b>	1.157	97,0	69,2	91,8
<b>PE</b>	31	2,6	30,8*	6,9
<b>ME</b>	4	0,4		1,1

Source : Données extraites du bulletin statistique de la PME n°36, téléchargeable sur : [https://www.industrie.gov.dz/IMG/pdf/bulletin\\_PME\\_36\\_VFF.pdf](https://www.industrie.gov.dz/IMG/pdf/bulletin_PME_36_VFF.pdf) ; Eurostat et Haut-Commissariat au Plan du Maroc. \*ce chiffres englobe les petites et les moyennes entreprises.

Plus de 95% des PME algériennes ont le statut d'EURL (entreprise unipersonnelle) ou de SARL (société à responsabilité limitée). Les deux formes sont le plus souvent gérées sur un monde familial, à savoir un propriétaire (unique dans le cas de l'EURL) entouré de collaborateurs provenant du cercle familial. Cette configuration constitue un frein à la croissance des PME du fait de la non-utilisation des méthodes modernes de management et de l'absence du recours aux conseils et à l'expertise extérieurs (Rapport de l'Ambassade de France en Algérie, 2012).

### 3.2 Un taux de création faible, une densité insuffisante et géographiquement non équilibrée.

Un autre indicateur peut nous renseigner sur la situation des PME et son évolution : il s'agit du ratio créations/nombre d'habitants. L'Algérie affichait un taux de créations de 2,07 PME/1000 habitants en 2016. Ce taux montre une nette insuffisance comparativement aux pays développés tel que la France qui enregistre 8,3 créations pour 1000 habitants la même année, le Maroc qui enregistre 2,6 PME/1000 habitants en 2018 ou la Turquie qui enregistre un taux de création moyen de 4,2/1000 habitants. En d'autres termes, le pays ne crée pas suffisamment d'entreprises pour atteindre un niveau de développement autoentretenu.

L'objectif affiché par les autorités d'atteindre 2 millions d'entreprises en 2014 n'a pas été réalisé. La lourdeur des procédures de création d'une entreprise constitue encore une entrave pour les nouveaux entrepreneurs. Ceci transparaît clairement à la lecture du tableau comparatif ci-dessous qui retrace l'état de trois indicateurs liés aux procédures administratives de création d'entreprise.

**Tableau 5 : Création d'entreprises.**

Indicateur	Algérie	Région MENA	OCDE
Nombre de procédures	12	8,0	4,8
Délai (en jours)	18	18,9	9,2
Coût (en % du revenu par habitant)	11,3	28,1	3,4

Source : Banque Mondiale, 2019, [https://français.doingbusiness.org/fr/data/exploreeconomies/algeria#DB\\_sb](https://français.doingbusiness.org/fr/data/exploreeconomies/algeria#DB_sb).

Le nombre de procédures nécessaires à la création d'une nouvelle entreprise en Algérie est presque trois fois plus élevé que dans les pays de l'OCDE. Le délai de création de 18 jours est plus élevé

que celui des pays de l'OCDE (10 jours). Quant au coût de création, il est trois fois plus important que dans ces pays. (Donsimoni, 2015)

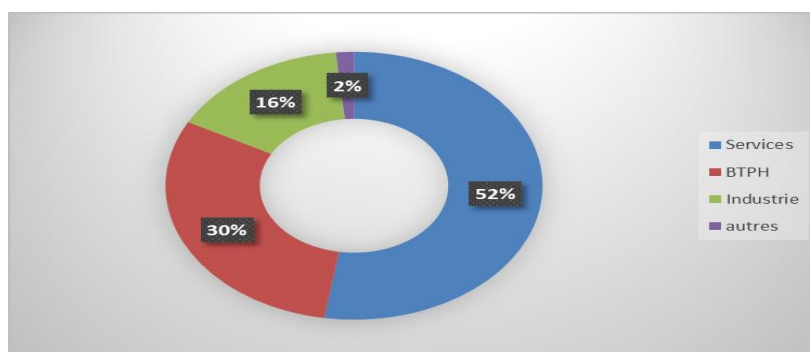
A ces constats défavorables, s'ajoute la problématique de la répartition géographique des PME : les régions du nord concentrent 69% des entreprises de cette catégorie, les hauts plateaux 22% et le grand sud 9% seulement de l'ensemble des PME. Il n'est pas étonnant dans ces conditions que les régions des hauts plateaux et du sud du pays connaissent une activité économique relativement faible, ce qui induit des taux de chômage importants qui sont le facteur déclenchant de nombreuses manifestations des jeunes chômeurs. Les causes de la disparité spatiale ne sont pas seulement d'ordre géographique et physique mais aussi d'ordre économique et institutionnel : l'environnement économique et l'absence d'infrastructures nécessaires dans les petites villes constituent un obstacle à la création et à la croissance des entreprises (Lall et Mahgoub, 2020)

Le pays est donc appelé à renforcer son parc d'entreprises s'il veut sortir de la situation où il se trouve, caractérisée par la prépondérance du secteur pétrolier, et à favoriser le développement économique et industriel des régions intérieures qui ne disposent forcément pas d'infrastructures de base nécessaires à l'investissement.

### 3.3 Une répartition des PME par secteur d'activité défavorable à l'industrie.

Depuis l'ouverture de l'économie nationale aux investisseurs privés à la fin des années 1980, le secteur des PME demeure largement dominé par les activités des services et de BTPH (Bâtiments et travaux publics et hydrauliques). La manne financière, dont a bénéficié le pays durant les années 2000-2014, n'a pas vraiment permis une diversification de l'activité économique : les activités de services prédominent, suivies par le BTPH. Si les services ont connu une augmentation de 6 points de pourcentage dans la structure sectorielle des PME pour passer de 46% en 2002 à 52% en 2016, l'industrie a reculé de 6 points pour passer de 22% en 2002 à 16% en 2016. Le graphique ci-après montre la répartition de ces entités en fonction du secteur d'activité.

**Figure 4 :** Répartition des PME par secteur d'activité en 2016



Source : Elaboré à partir des données du bulletin statistique du ministère de la PME

Les grands projets publics d'infrastructures initiés à partir des années 2000 ont plutôt orienté un grand nombre d'entreprises privées vers la sous-traitance des services et des projets de BTPH ; ceci en raison de la modicité du capital et des connaissances techniques qu'exigent de telles activités en situation de faiblesse des revenus des porteurs de projets et de la formation technique susceptible de les inciter à de plus grandes ambitions professionnelles. Ces petites structures sont, de fait, fortement dépendantes de la dépense publique. Leur nombre a certes plus que triplé sur la période 2002 – 2016 mais leur taille et leur apport en termes de création de richesses demeure faible. Le

retournement de la conjoncture économique, avec la chute des prix du pétrole à partir de 2014, a eu pour conséquence la disparition de milliers d'entre elles. Ce constat est confirmé par le nombre de radiations des entreprises dans le secteur des services. En 2016, le nombre des PME ayant cessé leur activité a été multiplié par trois par rapport à 2003. Le tableau suivant résume la situation.

**Tableau 6 :** Radiation dans le secteur des services

	<b>Nombre de PME Radiées</b>
<b>2003</b>	2 211
<b>2014</b>	5 187
<b>2016</b>	7 085

*Source : Calculé par nos soins à partir des données des bulletins statistiques de la PME.*

Le secteur des services présente un paradoxe : il connaît le plus grand nombre de création (qui atteint 65% du total des créations) et le plus grand nombre de radiation (qui atteint 60% du total des radiations) à la fois (voir tableau n°5 ci-dessous). Ce phénomène peut être expliqué par l'orientation massive des jeunes créateurs d'entreprises vers ce type d'activité pour les raisons indiquées précédemment. Ainsi les facilités offertes par les dispositifs d'aide à la création des microentreprises ont boosté les créations dans ce secteur. Cependant, les entreprises des services sont les plus vulnérables (notamment le commerce et le transport) et les plus exposées à des radiations, vu qu'elles sont dépendantes de la conjoncture économique du pays. Avec la diminution du nombre des projets d'infrastructures, plusieurs PME de services qui activaient en amont ou en aval des entreprises de BTP ont disparu, l'absence d'un capital fixe pour ce type d'entreprise rendant leur fermeture plus facile pour les entrepreneurs.

**Tableau 7 :** Création et radiation selon le secteur d'activité en 2016 :

<b>Secteur</b>	<b>Création (en % du total des créations)</b>	<b>Radiation (en % du total des radiations)</b>
<b>Services</b>	65	60
<b>BTPH</b>	18	26
<b>Industrie</b>	15	3
<b>Autres</b>	2	11
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

*Source : Elaboré par nos soins à partir des données du bulletin statistique de la PME n°30.*

Le secteur des BTPH occupe la deuxième position après les services dans le total des PME. Si on compare le nombre de créations entre 2003 et 2016, on constate une baisse de l'ordre de 6% tandis que le taux de mortalité a plus que doublé entre les deux années, passant de 13% en 2003 à 32% en 2016 (voir tableau n°6). Le ralentissement des grands projets depuis 2014 a entraîné un ralentissement dans les activités du BTPH qui se traduit par une diminution dans le nombre de créations et la disparition d'un nombre important de PME. L'augmentation du nombre des radiations, attribuée à la fragilité des PME du secteur des BTPH, fortement dépendantes de la dépense publique, est aussi à mettre sur le compte de l'obsolescence de leur outil de production (CNAT, 2004). Le tableau ci-après indique le nombre de créations et de radiations dans le secteur du BTPH entre 2003 et 2016. Suite à la dégradation des finances publiques depuis 2014, la situation de ces deux indicateurs s'est inversée entre les deux dates.

**Tableau 8 :** Créations et radiations de PME dans le BTPH

	Créations	Radiations	Taux de mortalité
<b>2003</b>	9 881	1337	13 %
<b>2014</b>	11 542	2677	23%
<b>2016</b>	9 325	3034	32%

Source : Calculé par nos soins à partir des données des bulletins statistiques de la PME.

Mais la principale faiblesse structurelle de l'économie algérienne, et du secteur des PME privées en particulier, concerne l'activité industrielle dont le poids demeure relativement faible par rapport aux économies de niveau similaire. En 2016, les PME industrielles ne représentaient que 16% du parc des entreprises (personnes morales), très en deçà des 52% d'entreprises qui exercent dans les services et des 30% du secteur du BTPH. Le pays manque cruellement de PME industrielles : entre 2002 et 2016, celles-ci n'enregistrent en moyenne que 5.5% de croissance tandis que les entreprises de services et de BTPH évoluent avec de taux de croissance annuel moyen de 9,3% et 8,6% respectivement.

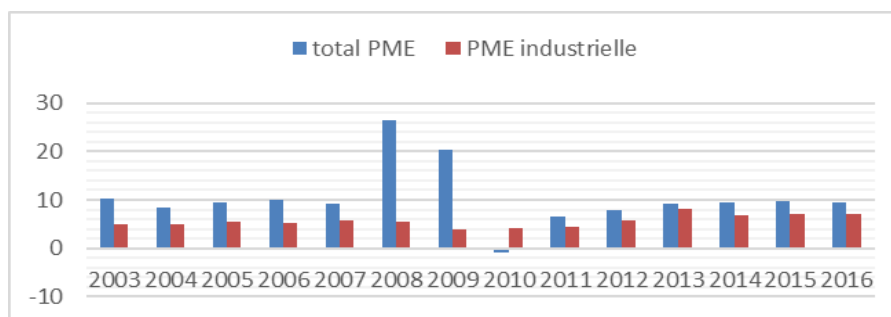
**Tableau 9 :** Structure en 2016 et taux de croissance annuel moyen des PME par secteur

	Structure en 2016 (%)	Croissance annuelle (%) entre 2002-2016
<b>Industrie</b>	16	5,5
<b>BTPH</b>	30	8,6
<b>Services</b>	52	9,3
<b>Total PME</b>	100	8,3

Source : Calculé par nos soins à partir des bulletins statistiques de la PME.

Pour tenter de remédier à cette situation et de renforcer leur potentiel de production, les pouvoirs publics ont donc mis en place la nouvelle stratégie industrielle qui se caractérise par la mise à niveau et la modernisation des PME/PMI sur le plan technologique, managérial et de ressources humaines ; l'octroi de facilitations sur le marché national ; la création de structures d'appui et de promotion de l'investissement. Cette stratégie cible les activités agroalimentaires, les industries de mécanique, d'électromécanique, d'électricité, de pétrochimie, de chimie organique et de pharmacie. Elle inclut aussi les secteurs de la pêche et du tourisme, jusqu'ici délaissés par les politiques en faveur de l'investissement. Depuis son adoption, on assiste à une évolution positive du taux de croissance annuel des PME industrielles, notamment sur la période (2010 - 2013) où ce taux est passé de 4% à 8%. A partir de l'année 2014, il se stabilise cependant autour de 7% et avoisine le taux de croissance annuel de toutes les PME (figure 3).

**Figure 5 :** Evolution des taux de croissance annuels (2003-2016) en (%)



Source : Elaboré à partir des données des bulletins statistiques de la PME.

Le plan quinquennal (2011-2014) prévoyait une hausse de la part de l'industrie dans la valeur ajoutée nationale de 4,5% en 2011 à 10% en 2014 (Ministère de la PME, 2019). Bien que plus de 14 mille PME industrielles aient été créées entre ces deux dates, la contribution de ce surcroît de PME industrielles au PIB demeure insignifiante comme le montre l'évolution de leur valeur ajoutée indiquée dans le tableau ci-dessous.

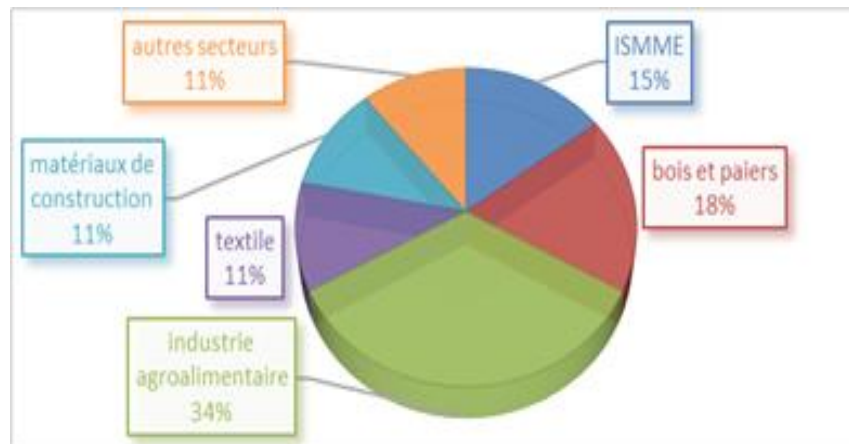
**Tableau 10** : Part de l'industrie dans le PIB :

	2011	2013	2014	2015	2016	2017	2018
VA industrielle (En milliards de DA)	663,75	771,78	838,50	900,87	979,30	1 040,78	1 109,39
PIB (En milliards de DA)	14 588	16 647	17 228	16 712	17 514	18 575	20 259
Part industrie dans le PIB	4,50%	4,64%	4,87%	5,39%	5,59%	5,60%	5,48%

Source : Calculé par nos soins à partir des données de l'ONS disponibles sur : [https://www.ons.dz/IMG/pdf/comptes\\_economiques1963\\_2018.pdf](https://www.ons.dz/IMG/pdf/comptes_economiques1963_2018.pdf)

On notera cependant que les PMI (existantes) sont le plus souvent dotées de véritables appareils de production, ce qui leur permet d'être plus stables et plus résistantes en comparaison des entreprises de services ou de BTPH qui sont considérées comme des entités très volatiles et sensibles aux effets conjoncturels de l'économie rentière. Reste que l'on assiste à une forte mortalité dans certaines activités, particulièrement dans « l'industrie agroalimentaire » qui représente 34% des PME industrielles radiées en 2016, et les « industries du bois et papiers » avec une part de 18%. Quant aux ISMMEE (industries sidérurgiques, métallurgiques, mécaniques, électroniques et électriques), elles représentent 15% des PME, ce qui est relativement peu important. Cette faiblesse peut être expliquée en partie par un manque de maturation dans le lancement des projets dont les investissements sont, comme l'on sait, à long délai de rendement.

**Figure 6** : Répartition des PME industrielles radiées par branche d'activité en 2016

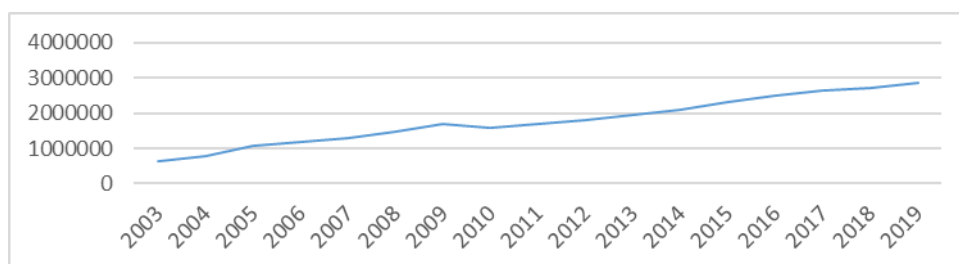


Source : Elaboré à partir des données du bulletin statistique n°30

### 3.4 Les PME et la création d'emploi.

Depuis les années 2000, l'emploi créé par les PME est en nette progression. Entre 2003 et 2019, le nombre de postes d'emplois créés a presque quadruplé, passant de quelques 630.237 à plus de 2,8 millions. Le graphique ci-après montre clairement cette progression continue.

**Figure 7 :** Evolution de l'emploi dans les PME (en milliers)



Source : Elaboré par les auteurs à partir des données du ministère de la PME.

L'augmentation du nombre d'entreprises a indubitablement un impact positif sur le marché algérien du travail même si le taux de chômage national demeure très élevé (près de 12% en 2017). Cependant, selon les données de 2017, l'emploi salarié dans les PME ne constitue que 23% du total de l'emploi salarié en Algérie, soit quelques 2.632.018 postes pour un emploi salarié global estimé à 11.048.000 (ONS, 2017). En raison de leur petite taille et de leur concentration dans les secteurs tertiaires (commerce et transport), la capacité de ces entités à générer de nouveaux emplois demeure limitée. Conséquences directe, l'Etat reste le premier employeur du pays.

### 3.5 L'apport de la PME à la valeur ajoutée globale (PIB)

Le PIB est la somme des valeurs ajoutées produites par l'ensemble des agents économiques résidents dans le pays sur une période d'un an. Sa croissance annuelle en (%) reflète l'augmentation ou la baisse du niveau de l'activité économique. En Algérie, la croissance économique moyenne sur la période 2001-2016 est de 3,6%. C'est une croissance instable qui s'appuie quasi-exclusivement sur la dépense publique et les hydrocarbures.

**Tableau 11:** Part du secteur privé dans le PIB hors hydrocarbures (en milliards DA).

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
VA privée	3.574	4.162	4.681	5.137	5.813	6.741	7.338	7.924	8.529
PIB HH	4.335	4.979	5.509	6.061	6.606	7.634	8.526	9.238	9.944
PIB Total	11.043	9.968	11.991	14.526	16.115	16.569	17.242	16.591	14.455
Part privé/ PIBHH	82%	84%	85%	85%	88%	88%	86%	86%	86%
Part privé/ PIB	32%	42%	39%	35%	36%	41%	43%	48%	59%

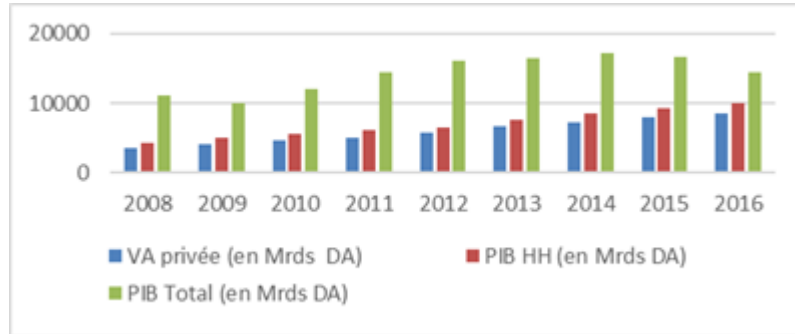
Source : Reconstitué par les auteurs à partir des données de l'ONS publiées sur les bulletins statistiques de la PME.

En 2016, la part de la valeur ajoutée du secteur privé est de 86% du PIB hors hydrocarbures, avec 8 529 milliards de DA. Cette contribution, qui se situait aux alentours de 82% en 2008, a progressé de 04 points de pourcentage au bout de 8 ans. Le secteur privé constitué de 99% de PME est le principal créateur de la richesse hors hydrocarbures en Algérie ; la part du secteur public, en recul depuis des années, n'excédant pas 15% en 2016.

Si on regarde le PIB total, la part du secteur privé constitue 59% en 2016, en nette progression par rapport à 2008, où elle représentait seulement 32% de la richesse totale produite. Cette situation

reflète certes le développement qu'a connu le secteur privé en termes de création de PME et de leur contribution accrue à la création de la richesse nationale, mais la part croissante du secteur privé dans le PIB total, qui a presque doublé entre 2008 et 2016, est plutôt attribuée à la lenteur de la croissance du PIB en même temps qu'aux bonnes performances du secteur privé. Le PIB algérien connaît un ralentissement depuis l'année 2008, année du déclenchement de la crise financière mondiale. La situation s'est aggravée depuis 2014 car il connaît une décroissance remarquable suite à l'effondrement des prix du pétrole sur le marché mondial.

**Figure 8 :** Evolution de la valeur ajoutée privée, PIB et PIBHH entre 2008 et 2016



Source : Elaboré par nos soins à partir des données de l'ONS publiées sur les bulletins statistiques de la PME .

Le PIB national reste largement dépendant des exportations pétrolières et gazières. Après 30 ans d'ouverture et de transition à l'économie de marché, le secteur privé n'arrive toujours pas à réaliser une diversification des productions et encore moins d'exportations. Cette situation reflète la vulnérabilité de ce secteur en général et de celle des PME privées en particulier. Ces entreprises sont confrontées à différentes contraintes : finance, foncier, qualité des ressources humaines, fiscalité etc (Kansab, 2017). Comme nous allons le voir dans la troisième et dernière section de la présente étude, la mise en place de dispositifs dédiés à la promotion des PME n'a pas remédié à cette situation.

#### 4. Politique de promotion de la PME-PMI et dispositifs dédiés : lourdeurs et inefficacité.

Depuis 2006, les autorités algériennes ont défini et mis en œuvre sous différentes dénominations une politique de promotion de l'investissement censée favoriser la croissance économique et lutter contre le chômage ; le dernier en date étant le programme de développement quinquennal (2010-2014). Dans le sillage de cette politique, plusieurs organismes d'aide aux entreprises ont été créés. Dans la présente section, nous essaierons d'en évaluer la contribution à cet objectif en ne perdant pas de vue les faits relatés dans les sections précédentes, caractérisant une situation socioéconomique plutôt problématique.

##### 4.1. Les principaux dispositifs d'aide à la création d'entreprises.

Nous traiterons, succinctement, dans cette section des plus importants dispositifs d'aide aux PME, à savoir, ANSEJ, ANGEM et ANDI.

##### 4.1.1 Agence Nationale de Développement des Investissements (ANDI).



Cette agence a été créée en 2001. Son rôle consiste à accompagner les investisseurs techniquement, financièrement et fiscalement dans la réalisation de leurs projets (Harnane et Yahiaoui, 2014). Depuis sa création jusqu'à 2017, l'ANDI a financé quelques 63.235 projets pour un montant total de 14.300 milliards de DA pour 1.231.594 emplois créés. Le tableau ci-après détaille ces chiffres par secteur d'activité. Nous indiquons en gras la part de l'industrie.

**Tableau 12 :** Répartition sectorielle des projets ANDI cumulés de 2002 à 2017

	Nombre de projets (en % du total)	Montant des projets (en % du total)	Emplois	
			En (%) du total	Taille moyenne
Agriculture	2,12	1,82	4,49	41
BTPH	17,44	9,31	19,68	22
<b>Industrie</b>	<b>20,84</b>	<b>58,56</b>	<b>43,73</b>	<b>42</b>
Services	59,60	30,31	32,10	10
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>19</b>

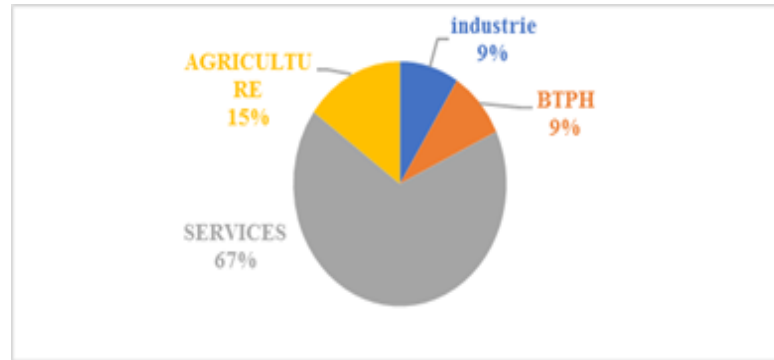
Source : Données de l'ANDI publiées sur les bulletins statistiques de la PME.

La répartition sectorielle des projets ANDI, révèle la prédominance du secteur de l'industrie en termes de montants investis (58,56%) et d'emplois créés (43,73%), suivie par les services, le BTPH et l'agriculture. La taille moyenne des entreprises industrielles (42 employés par PME) est nettement plus élevée que celles des services (10 employés par PME) ou des BTPH (22 employés par PME). Comparativement, à la taille moyenne de toutes les entreprises qui ne dépasse pas les 3 employés par PME, le dispositif ANDI affiche une bonne perspective en termes de création d'emplois, car il est le seul dispositif qui crée des entreprises de taille largement supérieure à la moyenne. En général, nous pouvons dire que le dispositif ANDI affiche une forte dynamique de création des entreprises industrielles, ces dernières étant considérées comme les seules capables de relancer la croissance économique et de créer davantage d'emplois durables. Cette situation confirme la nouvelle orientation de la politique économique algérienne qui encourage les PME privées et spécialement les entreprises industrielles dans l'espoir de construire une industrie autonome, capable de réaliser un décollage économique effectif. Reste que, en pourcentage du nombre total de projets financés par cette agence, le nombre de projets industriels est faible, ce qui reflète les faibles dispositions des investisseurs à créer des entreprises industrielles.

#### 4.1.2 Agence Nationale pour le Soutien à l'Emploi de Jeune (ANSEJ)

Créée en 1996, sa mission principale est d'accompagner les jeunes porteurs de projets. Contrairement à l'ANDI, l'âge des bénéficiaires de ce dispositif est limité à 35 ans et peut être étendu jusqu'à 40 si le projet prévoit de créer au minimum 3 emplois. L'ANSEJ constitue le principal dispositif de création d'emploi en Algérie et de lutte contre le chômage, notamment celui des jeunes diplômés. Depuis sa naissance en 1996 jusqu'à l'année 2017, cet organisme a permis la création de 888.069 emplois en accompagnant 37.948 porteurs de projets pour un montant d'investissement globale de 1.178 milliards DA. Tout comme dans le cas l'ANDI, 67% des projets de l'ANSEJ sont orientés vers les services, suivis par l'agriculture avec 15% des projets financés. L'industrie manufacturière représente seulement 9% des investissements.

**Figure 9:** Répartition sectorielle des projets financés par l'ANSEJ entre 1996 et 2016



Source : Réalisé à partir des données de l'ANSEJ publiées sur les bulletins statistiques de la PME.

Le recours à l'ANSEJ constitue le chemin le plus court pour avoir sa propre entreprise, le jeune âge des bénéficiaires (19-40 ans) reflète la volonté de réalisation de soi et la prise du risque qui existe chez cette catégorie d'entrepreneurs. Mais la situation présente en contrepartie un frein à la croissance, la pérennité de leurs entreprises souffrant du manque d'expérience et de maturité de ces jeunes promoteurs, à quoi s'ajoute la réticence des banques à financer cette catégorie d'entreprises. (Aknine Souidi et Ferfera, 2014)

#### 4.1.3 Agence Nationale de Gestion du Microcrédit (ANGEM).

Créée en 2004, elle est conçue comme un instrument de lutte contre le chômage dans les zones urbaines et rurales et contre la précarité des emplois. C'est un dispositif destiné plutôt aux activités artisanales et au travail à domicile, et plus particulièrement aux femmes sans emplois. L'ANGEM s'inscrit dans le cadre de la politique globale qui encourage la stabilisation des populations dans les zones rurales et l'épanouissement de l'activité économique en favorisant l'auto-emploi.

Depuis sa création, ce dispositif public a permis la réalisation de quelques 885.558 projets, dont la majorité est destinée à des femmes-entrepreneuses avec une part de 63,4% du total des prêts accordés. Le nombre d'emplois total créé est de 1.312.657. La plupart des microprojets de l'ANGEM (avec une moyenne de moins de 2 emplois par projet) ne sont pas dans l'agriculture mais dans les secteurs de la petite industrie, des services et de l'artisanat.

En plus des trois grands dispositifs susmentionnés, on trouve d'autres organismes publics de plus faible envergure, destinés à appuyer la création et le développement de l'activité entrepreneuriale. Ces organismes sont : la Caisse Nationale d'Assurance Chômage ; le Fond de Garantie des Crédits PME ; l'Agence Nationale du Développement des PME ; la Caisse de Garantie de Crédit d'Investissement aux PME, pour lesquels, faute de place dans le format d'un article de revue, nous n'avons pas jugé utile de traiter des données (Voir, Si Lekhal, Korichi et Gaboussa, 2013).

#### 4.2 Limites des dispositifs publics dédiés à la promotion de la PME

La panoplie des programmes et institutions en faveur de la promotion de la PME en Algérie a certes contribué d'une manière significative à l'augmentation du nombre des PME privées dans le tissu économique national et à la création de plus de 2 millions d'emplois. Cependant, les résultats de ces dispositifs, au vu des sommes importantes dépensées, sont largement en deçà des attentes. L'amélioration des performances de ces dispositifs exige certainement une évaluation approfondie de leurs moyens techniques, humains et financiers mais surtout de leurs choix stratégiques. Nous nous contenterons de souligner, dans ce qui suit leurs faiblesses, qui peuvent être rectifiées pour plus d'efficacité et de résultats, des améliorations qui vont surtout permettre aux PME industrielles

de profiter de ces programmes et à l'économie nationale de se doter d'un système productif à base industrielle.

Ces dispositifs souffrent le plus souvent :

- Du faible taux de réalisation des projets sur le terrain. A titre d'exemple pour l'ANSEJ, les deux tiers des projets retenus ne verront jamais le jour par manque de financement (Chelil et Ayad, 2009) et l'écart entre les investissements prévus et les investissements réalisés reste important. La solution est donc d'aider les jeunes porteurs de projets à mûrir suffisamment leurs projets avant le lancement pour éviter les dérapages et les gaspillages inutiles.
- Du manque d'accompagnement des projets, notamment dans la phase de maturation qui demande une assistance technique spécifique. Conséquences directes, un nombre important d'entreprise disparaissent dans les 5 premières années d'existence. Le défi ici est non seulement de s'occuper des nouvelles entreprises mais aussi d'assurer le suivi et l'accompagnement de celles existantes afin de les pérenniser.
- De l'absence de collaboration entre les différentes agences nationales d'aide à la création et à la promotion des PME, ce qui ne permet pas à ces dernières de profiter au maximum des programmes qui leurs sont dédiés. (Si Lekhal, 2014).
- De l'absence d'une obligation de résultats vérifiés par des opérations d'audit et d'évaluation périodiques afin d'envisager des mesures correctives pour atteindre les objectifs préalablement fixés.
- De l'absence d'une stratégie sectorielle et de ciblage des secteurs porteurs. Conséquences, 50 à 70% projets financés sont dans le secteur des services ; l'industrie et d'agriculture ne semblant pas constituer une priorité de cette stratégie d'aide à la création d'entreprises.
- Du caractère administratif des différents dispositifs et du maintien à distance des universitaires et consultants pour conférer à ces différents dispositifs un minimum l'efficacité et de performances.

## 5. Conclusion

Au terme de cette étude, il apparaît que la situation du secteur industriel enregistre un recul continu depuis le milieu des années 1980. Faute de cohérence dans les politiques économiques, les priorités de développement ne sont pas toujours les mêmes en fonction des gouvernements et de la conjoncture économique du pays. Celui-ci ne dispose pas encore d'un véritable projet industriel en remplacement de la stratégie des industries industrialisantes mise au point dans les années 1970 : les différentes mesures étatiques en faveur des PME et de l'industrie ne peuvent pas suffire à la mise en place d'une nouvelle stratégie industrielle capable de faire émerger des champions industriels. Les différents dispositifs d'aide à la création d'entreprises ont certes permis l'augmentation du nombre de PME, mais ils n'ont pas réussi à créer un appareil productif créateur de valeur ajoutée et de postes d'emplois pérennes. En l'état actuel des choses, et au vu des bilans qu'ils présentent, ces organismes sont davantage des mécanismes sociaux de redistribution d'une partie de la rente pétrolière en la forme de microprojets, que de véritables instruments de politique économique et industrielle. Par conséquent, la faible base industrielle existante, qui manque cruellement d'ambition, ne dispose pas de ressources suffisantes pour opérer les transformations

structurelles de l'économie nationale et amorcer un début de sortie du *tout pétrole*. Notons qu'en outre, la majorité des entreprises créées dans le cadre de ces dispositifs demeure très fragiles, les entreprises étant le plus souvent de petite taille et sans ambition de croissance.

En somme, l'Algérie manque cruellement d'entreprises industrielles, grandes, moyennes et petites, capables de réaliser un saut qualitatif dans la croissance et le développement. Le faible poids des PME industrielles dans le tissu économique est un handicap sérieux pour toute nouvelle stratégie de développement. Un ensemble de mesures étatiques en faveur de l'industrie ne peut pas suffire à une stratégie industrielle sérieuse et efficace (Si lekhal, 2019). Celle-ci consiste surtout à assurer un climat des affaires qui soit favorable à l'investissement productif. Une main-d'œuvre qualifiée, des infrastructures de qualité, une stabilité du cadre politique, législatif et fiscal sont en effet cruciaux tant pour les décisions d'investissement et d'implantation des unités productives, que pour la capacité des territoires à faire naître une base industrielle compétitive.

### Références bibliographiques :

1. Aknine Souidi R et Ferfera Y, (2014), « *Entrepreneuriat et création d'entreprises en Algérie : Une lecture à partir des dispositifs de soutien et d'aide à la création d'entreprises* », in revue : Sciences économiques et de gestion, N°14, Algérie, pp 65-78.
2. Amarouche A, (2010), « *Quelle place pour les PME industrielles dans une économie libéralisée de rente ? Cas de l'Algérie* », in ouvrage : " *La PME algérienne et le défi de l'internationalisation*", L'Harmattan, Paris.
3. Ambassade de France en Algérie, (janvier 2012), « *Les PME en Algérie et les politiques de soutien à leur développement* », Publications des services économiques, Alger.
4. Banque Mondiale, (2019), " *Doing business*", [https://francais.doingbusiness.org/fr/data/exploreeconomies/algéria#DB\\_sb](https://francais.doingbusiness.org/fr/data/exploreeconomies/algéria#DB_sb).
5. Benabdellah Y, (1999), « *Economie rentière et surendettement* », thèse de doctorat en sciences économiques de l'université de Lumière, Lyon 2, France.
6. Boukhdouni O, (2014), « *Nouvelle stratégie industrielle en Algérie (NSI) : Réalités et perspectives* », in revue : Recherches économiques et managériales, N 16 décembre 2014, pp 1-14.
7. Bouyacoub A, (2001), « *La politique industrielle : Etat des lieux et perspectives* », in ouvrage : « *Où va l'Algérie ?* », nouvelle édition (en ligne), Aix en Provence, institut des recherches et des études sur les mondes arabes et musulmans, 2001, généré le 19 mars 2019.
8. CEDEF (Centre de documentation économie finance), (2019), « *Où trouver les chiffres clés des PME* », <https://www.economie.gouv.fr/cedef/chiffres-cles-des-pme>, consulté le 18/06 / 2019.
9. Chelil A et Ayad S, (2009), « *PME en Algérie : Réalité et perspectives* », in revue : Economie et Management N°9, pp 153-165.
10. Chignier A, (2009), « *Les politiques industrielles de l'Algérie contemporaine, le développement en faillite des relations entre Etat et appareil de production dans une économie de développement* », séminaire économie nationale du monde arabe, mémoire soutenu le 07 septembre 2009, université LYON 02, France.
11. CNAT, (2004), enquête réalisée pour le compte du Ministère de la PME et de l'artisanat.
12. Donsimoni M, (2015), « *L'Algérie et l'OMC : Je t'aime, moi non plus! : Une analyse qualitative de l'adhésion de l'Algérie à l'OMC* », colloque international : « *20 ans de l'OMC, intégration de l'Afrique et méga accords commerciaux régionaux* », octobre 2015, Rabat, Maroc.
13. Harnane N et Yahoui N, (2014), « *PME et compétitivité en Algérie : Perspectives et réalités* », colloque : « *Les entreprises en difficulté et changement organisationnel : Etat de l'art et perspectives concernant les PME* », 30 et 31 octobre 2014, université Cadi Ayyad, Marrakech, Maroc.

14. Hugon, P. (1996), *La dialectique du local et du global dans le développement*, in « Les nouvelles logiques du développement », L'Harmattan, coll. « Logiques économiques ».
15. INSEE, (2019), tableau de bord de l'économie française, [https://www.insee.fr/fr/outil-  
interactif/5367857/tableau/60\\_ETP/1.61\\_DCE](https://www.insee.fr/fr/outil-interactif/5367857/tableau/60_ETP/1.61_DCE). Consulté le 30/03/2020.
16. Kansab J, (2017), « *L'impact de la mise à niveau sur les performances des PME algériennes* », thèse de doctorat, université d'Oran 2.
17. Lall S et Mahgoub A, (2020), « *L'inégalité spatiale dans les pays arabes : 5 étapes pour l'intégration régionale (MENA)* », le 10 février 2020 in Banque Mondiale.org
18. Ministère de l'industrie et des mines, Bulletin d'information statistique N°24, 26, 28, 30, Alger.
19. Ministère de l'industrie, « *Axes majeurs de la stratégie industrielle* », [www.mdipi.gov.dz/?Axes-  
majeurs-de-la-strategie](http://www.mdipi.gov.dz/?Axes-majeurs-de-la-strategie), consulté le : 02/01/2020.
20. Ministère de la PME et de l'artisanat, Bulletin d'information économique N° 04, 6,8,10,12, 14, 16, Alger.
21. Ministère de la PME et de la promotion de 'investissement, Bulletin d'information statistique N° 18, 20, 22, Alger.
22. Mira Rachid, *Économie politique de l'industrialisation en Algérie : analyse institutionnelle en longue période*. Université Sorbonne Paris, 2015.
23. ONS (2019), « *ACTIVITE INDUSTRIELLE 2010- 2019* », Collections Statistiques N° 218/2020 Série E : Statistiques Economiques N° 105, <https://www.ons.dz/IMG/pdf/industrielle-cs2010-2019.pdf>. Consulté le 06/12/2021 ;
24. ONS, (2012), « *Premier Recensement Economique 2011* », série E : Statistiques Economiques n°67, Collections statistiques n° 168/2012, Alger.
25. ONS, « *Les comptes économiques* », [https://www.ons.dz/IMG/pdf/comptes\\_economiques1963\\_2018.pdf](https://www.ons.dz/IMG/pdf/comptes_economiques1963_2018.pdf)
26. Si Lekhal K, (2012), « *Le financement des PME en Algérie : difficultés et perspectives* », in revue Recherches Economiques et Managériales, n° 12, p.43-59.
27. Si Lekhal K, (2014), « *Le financement des petites et moyennes entreprises en Algérie : Réalités et perspectives* », thèse de doctorat soutenue publiquement le 20 juin, Université de Versailles St Quentin en Yvelines, France.
28. Si Lekhal K, (2017), « *Deux millions d'entreprises sont un préalable au décollage économique du pays* », Entretien paru dans le Quotidien National « L'EXPRESSION », n°5087, du 28 juin.
29. Si lekhal K, (2018), « *La problématique de la création des entreprises en Algérie : processus, obstacles et pistes de réforme* », Revue les Cahiers de CEDIMES, Vol 12, n°4/2018.
30. Si Lekhal K, (2019), « *L'urgence industrielle en Algérie* », Contribution parue dans le Quotidien El Watan, du 25 mars.
31. Si Lekhal K, Korichi Y et Gaboussa A, (2013), « *Les PME en Algérie : Etats des lieux, contraintes et perspectives* », in Algerian Business Performance Review, n°04, pp 37-57.
32. Uyarci Y, (2014), « *Les dynamiques des PME en Turquie : Structuration et développement régional étudiés à partir de la confédération TUSKON* », thèse de doctorat soutenu le 27 juin. Economies et finances. Université de Strasbourg, France.

Annexe :

**Tableau n° 1 : Situation de l'industrie algérienne avant 1960**  
(Production et valeur ajoutée en millions de Francs de 1957).

Branches industrielles	Nombre d'entreprises	Production		Valeur ajoutée	
		Totale	Moyenne par entreprise dans la branche	Totale	Moyenne par entreprise dans la branche
Industries métallurgiques, mécaniques et électriques	109	496	4,55	239	2,19
Industries des matériaux de construction	163	164	1,00	90	0,55
Industries alimentaires	477	1410	2,96	430	0,90
Industries textiles	119	164	1,38	78	0,66
Industries des cuirs et chaussures	67	74	1,10	43	0,64
Industries chimiques	109	169	1,55	66	0,61
Industries de papier et carton	37	119	3,22	56	1,51
Industries des bois et liège	194	119	0,61	44	0,23
Industries diverses	195	58	0,30	25	0,13
<b>Total</b>	<b>1 586</b>	<b>2 773</b>	<b>1,750</b>	<b>1 071</b>	<b>0,575</b>

Source : Sous-direction des statistiques, 1957, Roulette (1965, page 110), citée par MIRA, 2015.